

Liberté de la presse : quatre pays africains supplantent la France

Le Ghana, le Mali, l'Afrique du Sud, la Namibie, et le Cap Vert parmi les 50 pays les plus libres du classement RSF 2009

Le tout nouveau classement mondial sur la liberté de la presse, établi par Reporters Sans Frontières (RSF), confirme la bonne santé démocratique de certains pays africains qui se sont hissés en haut du tableau ces dernières années, tandis que bon nombre de démocraties européennes ont perdu du terrain. A l'exemple de la France qui se retrouve à la 43ème place cette année, derrière quatre jeunes démocraties africaines. La situation générale de la liberté de la presse en Afrique reste néanmoins préoccupante.

La France, un modèle en matière de liberté de la presse ? Pas sûr, à en juger le nouveau classement de la liberté de la presse de Reporters Sans Frontières (RSF), publié mardi. L'Hexagone figure, en effet, à la 43ème place du classement, juste devant le Cap-Vert (44ème) et loin derrière les jeunes démocraties africaines que sont le Ghana, le Mali, l'Afrique du Sud et la Namibie, respectivement 27ème, 30ème, 33ème et 35ème pays les plus respectueux de la liberté de la presse dans le monde. RSF estime que " la démocratie repose sur des bases solides et que le respect des libertés est garantis " dans ces 5 pays africains qui figurent au top 50 de son classement. La France perd de son côté 8 points par rapport à 2008, poursuivant sa dégringolade qui dure depuis 2002, année de publication du premier classement RSF sur la liberté de la presse, où elle pointait à la 11ème place. " Nous mettons en cause une judiciarisation croissante des affaires de presse. Nous pointons aussi les récentes affaires de France3 et Rue 89 dont les journalistes se sont retrouvés convoqués par la police et ont été obligés de révéler les sources ", regrette Jean-François Julliard, le secrétaire général de RSF, interrogé par 20minutes.fr. " L'ingérence des autorités politiques, notamment du chef de l'Etat, Nicolas Sarkozy " est également épinglée dans le rapport RSF.

Si des avancées notables sont enregistrées ces dernières années en Afrique (au détriment de plusieurs Etats européens de tradition démocratique comme la France, l'Italie ou encore l'Espagne), la situation générale de la liberté de la presse reste néanmoins préoccupante sur le continent. Madagascar, qui a été le théâtre d'une violente crise politique cette année, perd 40 points et plonge à la 134ème place. Le Congo, où le journaliste d'opposition Bruno Jacquet Ossébi est mort dans des circonstances troubles, recule lui aussi de 24 places et se retrouve à la 116ème position. La Guinée, où une manifestation a été violemment réprimée le 28 septembre dernier, stagne à la 100ème place. Le Niger de Mamadou Tandja, récemment suspendu de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et où des élections législatives très contestées ont été tenues le 20 octobre dernier, régresse de 9 points et campe à la 139ème place. Une surprise : le Zimbabwe (136ème) de Robert Mugabe, où pourtant la journaliste Jestina Mukoko a été enlevée puis incarcéré pendant plusieurs semaines fin 2008, réalise un bon de 15 points. " L'annonce par le gouvernement d'union nationale, cet été, du retour de la BBC, de CNN et du quotidien indépendante The Daily News est (...) porteur d'espoir. La Mauritanie, où l'élection du général Ould Abdel Aziz s'est déroulée sans heurts en juillet 2009, grappille aussi quelques points. Le Soudan (148ème), le Rwanda (157ème), la Guinée équatoriale (158ème), la Somalie (164ème) et l'Erythrée (175ème), habitués à être en bas du tableau, ferment sans surprise la marche.

Le Maghreb en net recul

Le Maghreb, en net recul ces dernières années, n'est guère mieux loti. L'Algérie perd 20 points en un an, et sombre la 141ème place ; le Maroc (127ème), où interdictions, saisies de journaux et poursuites judiciaires contre les journalistes se sont multipliées cette année, recule de 5 places et confirme une tendance qui a commencé il y a 3 ans. La Tunisie, où le président Ben Ali s'apprête à briguer à 5ème mandat, remporte la palme du pays le plus réfractaire à la liberté de la presse au Maghreb.

Le classement 2009 de la liberté de la presse dans le monde, établi par RSF, concerne la période allant du 1er septembre 2008 au 1er septembre 2009. Les critères se basent sur un questionnaire, où sont recensées, en 40 points, aussi bien les atteintes contre les journalistes (assassinats, emprisonnements, agressions, menaces, disparitions, surveillance, etc.) que les diverses formes de pression qui peuvent être exercées sur les médias (amendes, censures, saisies, perquisitions, boycott publicitaire, etc.).

http://www.rsf.org/IMG/pdf/classement_fr.pdf

Enquête sur un trafic d'armes aux sommets de l'État libyen

Une affaire pénale a conduit le procureur anti-mafia de Pérouse (Italie) à révéler l'achat de 500 000 fusils d'assaut chinois et de leurs munitions par des négociants italiens à la demande de proches du colonel Khadafi. L'importance de ce transfert d'armes et la qualité des responsables impliqués à Tripoli laissent à penser que la Libye entend armer discrètement des protagonistes au Proche-Orient ou en Afrique.

En mars 2006, le procureur anti-mafia du parquet de Pérouse (Italie), Dario Razzi, lançait l'opération « Parabellum », une enquête sur un vaste trafic d'armes destinées à la Libye par intermédiaire de courtiers italiens et chinois, via des sociétés off-shore. Le procureur Razzi enquêtait initialement sur une affaire de trafic de drogue.

Selon l'enquête du procureur Dario Razzi, de hauts responsables libyens voulaient acheter 500 000 fusils d'assaut chinois SMG T-56 7.62mm (une variante de la Kalachnikov AK-47) et 10 millions de munitions par le biais d'intermédiaires italiens et de leurs sociétés chypriotes et maltaises. La valeur de la transaction, qui, initialement, ne devait pas dépasser 40 millions de dollars, a été fixée par les intermédiaires italiens à 64 millions de dollars, compte tenu des commissions et du coût de la corruption des fonctionnaires libyens. Les médiateurs italiens avaient déjà fait parvenir aux Libyens six T-56 à titre de démonstration. Au moment de leur arrestation, ils étaient sur le point de sceller l'accord de vente pour l'ensemble de la transaction.

L'entreprise chinoise qui produit les T-56 est la China North Industries Corp., connue aussi sous le nom de Norinco. La médiation entre les courtiers italiens et Norinco était assurée par une société chinoise d'import-export, China Jing An, représentée par M. Luming. Selon le rapport d'enquête italien, la China Jing An était aussi en mesure de proposer à la vente d'anciennes armes de la FN Herstal.

La destination de ces grandes quantités d'armes n'est pas établie. Les quantités évoquées dépassent cependant largement la capacité d'absorption légitime de la Libye, un pays de 6 millions habitants et d'environ 120 000 hommes et femmes en armes (armée nationale et milices populaires). La justice italienne suspecte la Libye de vouloir réacheminer ces armes vers d'autres pays, et cite notamment la République démocratique du Congo, le Tchad, le Soudan et l'Irak. Les écoutes téléphoniques menées par les enquêteurs italiens révèlent en outre que les intermédiaires italiens étaient parfaitement conscients de ce que la Libye ne pouvait être la destination finale.

Les écoutes téléphoniques indiquent aussi que l'intérêt des commanditaires libyens ne se limitait pas à l'achat des fusils d'assaut chinois. Ils avaient au départ manifesté la volonté d'acquérir un million de Kalachnikov AK-47 russes. Les intermédiaires italiens sont apparus étonnés et embarrassés face à une telle demande. Le choix de se tourner dans un premier temps vers Norinco, en Chine, pour l'achat de 500 000 T56 aurait été dicté par des raisons de disponibilité et de rapidité.

La justice italienne n'aura évidemment à juger que des faits reprochés aux présumés trafiquants italiens : participation à une transaction d'armes sans être inscrits au registre national des entreprises autorisées à acheter et à vendre des armes, ne pas avoir informé le ministère de la transaction en question, être dépourvus des autorisations nécessaires, corruption de fonctionnaires libyens. En effet, bien que les prévenus aient opéré via des sociétés off-shore établies à Malte et à Chypre, la justice estime que l'essentiel de leur activité s'est exercée sur le territoire italien.

Le rôle des intermédiaires italiens

Le 12 février 2007, la justice italienne a procédé à l'arrestation de quatre présumés trafiquants italiens : Ermete Moretti, Gianluca Squarzolo, Massimo Bettinotti et Serafino Rossi. La cinquième personne, Vittorio Dordi résidait en République démocratique du Congo au moment des arrestations. Il a entretemps été extradé vers l'Italie et placé en résidence surveillée dans la province de Piacenza, dans le nord de l'Italie.

Squarzolo était sous contrôle téléphonique depuis 2005, dans le cadre d'une enquête sur un trafic de drogue dans la province de Terni. Il est apparu que Squarzolo, que la justice italienne considère comme un petit trafiquant, était en contact avec Moretti. L'enquête s'est ainsi étendue à ce dernier, propriétaire d'au moins deux sociétés dont il est l'unique administrateur : Middle East Export srl à Milan, et Middle East Engineering ltd basée à Malte.

L'enquête indique que Moretti était en contact avec les milieux militaires libyens, et notamment avec le colonel Tafferдин Mansur. C'est au cours d'un appel téléphonique à Moretti, le 8 mars 2006, que le colonel libyen Mansur fait part à son interlocuteur de sa volonté d'acheter une grande quantité de fusils d'assauts de type Kalachnikov. Moretti s'est saisi de l'affaire et aurait envoyé, en mars 2006, Squarzolo en Libye pour y rencontrer le colonel Mansur afin

« d'acheter du ciment », selon les conversations téléphoniques interceptées. Au cours d'une fouille à son retour à l'aéroport de Fiumicino (Rome), les douaniers ont saisi dans les bagages de Squarzolo des catalogues d'armes.

Le rôle de Bettinotti, également en contact avec Moretti, aurait été d'identifier les armes qui correspondaient le mieux aux exigences des Libyens. Bettinotti est un expert en armes et directeur général de Military Industrial Representatives (MIR), basée à La Spezia, en Ligurie, mais qui dispose aussi d'un siège à Malte. Bettinotti serait en outre étroitement lié aux entreprises de Moretti. Quant à Rossi, présenté comme un expert en armes légères, il aurait été au courant des négociations et assistait Bettinotti.

C'est cependant Vittorio Dordi qui semble jouer un rôle clé dans l'affaire. Il ressort des interceptions téléphoniques que Dordi, qui entretenait des liens directs avec les autorités libyennes, s'est rendu plusieurs fois à Tripoli pour discuter de ventes d'armes, dont le million de Kalachnikov et ensuite les T-56 chinois.

Vittorio Dordi, très bien introduit auprès des milieux militaires russes, est le directeur général de Gold Rock Trading Ltd, une société basée à Chypre, mais possédant un bureau à Pontetaro (province de Parme en Italie) et spécialisée dans la vente d'armes de tout type. La Gold Rock serait en outre en partenariat avec la société géorgienne Tam (Tbilisi Aviation Manufacturing), qui produit les Sukhoi 25, et la société russe MI-Hélicoptères basée à Kazan. Ces trois sociétés ont créé en 2002 une nouvelle société nommée Aerosonic Ltd.

Mais ce sont surtout les relations congolaises de Dordi qui préoccupent les enquêteurs. Selon nos sources, Vittorio Dordi bénéficiait d'amitiés au plus haut niveau à Kinshasa, et aurait d'ailleurs été en possession d'un passeport diplomatique congolais. Selon le compte-rendu des interceptions téléphoniques figurant dans le rapport d'enquête, au moment de quitter le Congo pour rentrer en Italie, un émissaire de la présidence congolaise lui aurait signifié la volonté du président de lui parler personnellement et immédiatement, l'obligeant à retarder son voyage.

Selon l'enquête, Moretti et Bettinotti entretenaient de longue date d'excellents contacts avec les autorités libyennes et n'avaient donc, a priori, pas réellement besoin de Dordi pour conclure la transaction entre la Chine et la Libye. Il n'est dès lors pas à exclure que le rôle de Dordi puisse être plutôt lié aux filières supposées de réacheminement de ces armes après livraison à la Libye, notamment vers des groupes indéterminés en République démocratique du Congo.

Les contacts du GRIP auprès du panel d'experts attaché au comité des sanctions du Conseil de Sécurité des Nations unies, chargé de contrôler l'application des restrictions internationales en matière de vente d'armes en République démocratique du Congo, confirment que ceux-ci s'intéressent de très près à cette affaire, et en particulier au rôle de Vittorio Dordi.

Les autorités libyennes impliquées

Parmi les autorités libyennes suspectées figure le colonel Tafferдин Mansur, haut fonctionnaire du ministère de la Défense. Mansur était le principal contact des présumés trafiquants italiens qui, selon l'enquête, lui auraient régulièrement versé des pots-de-vin. Il est identifié dans l'enquête comme l'acheteur. Il devait en outre organiser le séjour des présumés trafiquants italiens qui se rendaient à Tripoli. Les actes de l'enquête démontrent toutefois que les intermédiaires italiens se rendant à Tripoli étaient toujours accueillis à l'aéroport par des militaires afin de faciliter le passage des contrôles.

Des suspicions pèsent aussi sur le chef d'état-major libyen, Abdulahim Ali al Sied, responsable du bureau des achats du ministère de la Défense de Tripoli. À la demande de Mansur, Sied aurait signé le certificat d'utilisation finale que l'entreprise chinoise Norinco avait demandé avant d'envoyer les six premiers T-56 à des fins d'évaluation.

Parmi les autres autorités libyennes impliquées figurent l'ingénieur Usama Ahnish et un certain Mahmmud, dont le nom de famille est inconnu, apparemment eux-aussi fonctionnaires du ministère libyen de la Défense. Usama Ahnish serait venu en Italie pour présenter l'offre à Moretti, mais aussi se faire rémunérer pour son rôle et les informations fournies. L'enquête a aussi identifié un Libyen du nom de Mohamed el Masdub, titulaire d'un compte auprès de la Banca Popolare di Vicenza sur lequel Moretti aurait versé 50 000 euros depuis sa société de Malte, Middle East Engineering. Il est probable qu'il s'agisse de pots-de-vin destinés à Mansur et Usama. De nombreux autres pots-de-vin auraient ensuite été payés selon le même mode opératoire.

Selon nos sources proches de l'enquête, la principale entreprise publique libyenne, ENG Holding, qui contrôle directement ou indirectement l'essentiel de l'économie du pays, serait aussi impliquée dans l'affaire. ENG Holding est dirigée par un gendre de Kadhafi, Khaled El-Khweldi El-Hamedi, fils d'un membre important du Conseil du

commandement de la révolution. L'enquête fait apparaître qu'ENG Holding était au courant de la transaction d'armes avec la Chine.

Khaled El-Khweldi El-Hamedi est aussi à la tête de IOPCR, International Organisation for Peace, Care and Relief, la plus grande ONG libyenne dont la vocation officielle est de promouvoir la paix et l'aide humanitaire. ENG Holding et IOPCR sont établies à la même adresse et partagent les mêmes numéros de télécopie et de téléphone. C'est sur leur télécopieur (+218 21 47 80777) que Bettinotti a transmis le bordereau de livraison relatif aux six fusils d'assaut T-56 envoyés à Tripoli afin d'être évalués.

Conclusion

Moretti et Bettinotti ont reconnu leur culpabilité et négocié une peine de quatre années de prison avec la justice italienne. Le procès des autres prévenus italiens est prévu pour le début du mois de décembre 2009. Il mérite un suivi attentif, et promet d'être fort instructif quant aux mécanismes des trafics d'armes qui multiplient courtiers, intermédiaires et sociétés écrans off-shore.

Il conviendrait de rester très attentif aux implications et complicités des personnalités libyennes citées dans le dossier. Leur rang et proximité avec le pouvoir indiquent que cette affaire ne pourrait être ramenée à une banale affaire de corruption de fonctionnaires, à l'insu du « Guide suprême de la révolution » ou de son entourage immédiat.

<http://www.voltairenet.org/article163181.html>

L'Afrique , notre avenir

Selon les statisticiens l'Afrique vient de franchir le seuil du milliard d'habitants : elle abrite désormais un humain sur sept, alors qu'elle n'en accueillait qu'un sur dix en 1950, et en accueillera un sur cinq en 2050, soit 2 milliards d'habitants. Ce n'est qu'un des signes qui fait de l'Afrique, principal lieu de misère, une source de croissance et la matrice de notre avenir.

L'Afrique est d'abord le lieu de toutes les souffrances: une durée de vie moyenne inférieure de 15 ans à la moyenne planétaire ; une mortalité infantile vingt fois plus élevée qu'en Europe de l'Ouest ; un taux d'exode rural le plus élevé du monde ; avec la multiplication des bidonvilles et le délabrement des infrastructures ; la moitié de son territoire, qui abrite la moitié de la population, est désertique ; une famine permanente et un manque d'eau, qui s'aggraveront avec le changement climatique, entraîneront d'immenses mouvements de populations.

L'Afrique est aussi le poumon écologique de la planète : De ses forêts, qui couvrent environ 22 % du continent (et même 45 % de l'Afrique centrale, en particulier avec le bassin du Congo, deuxième forêt du monde) dépend la maîtrise des gaz à effet de serre, la protection de la diversité, la stabilisation des sols, la qualité et l'écoulement des eaux.

L'Afrique est aussi un des moteurs de la croissance mondiale, avec une croissance supérieure, depuis des années, à la moyenne mondiale, et encore supérieure à 2% en 2009 contre 5% auparavant, ce qui n'est pas assez pour empêcher des millions d'Africains de retomber dans la pauvreté extrême.

L'Afrique est enfin le lieu de toutes les promesses : c'est le continent le plus riche en matières premières (pétrole, minerais, produits agricoles) ; c'est le continent le plus jeune (43 % des Africains subsahariens ont moins de 15 ans ; dans le seul Nigéria, il naît chaque année plus d'enfants que dans l'ensemble de l'Union Européenne ; l'Uganda est le pays le plus jeune du monde, avec 56% de moins de 15 ans) ; une scolarisation en pleine explosion ; une natalité de mieux en mieux maîtrisée, en particulier au Maroc, en Tunisie, au Sénégal, en Afrique du Sud et au Kenya ; une espérance de vie en hausse de 16 ans depuis 1950 ; des marchés financiers qui s'ouvrent partout ; des universités qui progressent ; des connections internet bouleversées par la mise en service de deux câbles sous-marins ; des changements de mentalités incroyablement rapides ; une gouvernance qui s'améliore, malgré le maintien, trop souvent, du népotisme et de la corruption.

Aussi, nous, en Europe et en particulier en France, devrions considérer l'Afrique comme un formidable potentiel de croissance, bien plus proche de nous que tous les autres géants qui nous fascinent. Si l'on sait y organiser des partenariats pour y développer sur place les ressources naturelles, au lieu de les abandonner aux Chinois et aux Américains, une fois de plus ligués contre les Européens. Si l'on sait compléter la zone Franc par d'autres institutions

de coopération, stabilisant les cours des matières premières et valorisant le formidable potentiel créatif du continent. Si l'on sait ainsi, au-delà de tout altruisme, dont il ne faut rien attendre, préparer notre avenir, en nous accrochant à cette formidable locomotive.

<http://blogs.lexpress.fr/attali/2009/11/lafrique-notre-avenir.php>

Le procès de l'Angolagate : Un symbole de la collusion entre les élites économiques et politiques françaises et africaines

INTRODUCTION

L'Angolagate est le plus grand procès de trafic d'armes sur fonds d'enjeux pétroliers de la fin du XXe siècle. Il s'agit en fait de l'histoire est celle de la privatisation de la guerre en Angola et de l'organisation du pillage biens publics de l'Etat. Les condamnations de Charles Pasqua, de Pierre Falcone, Arcadi Gaydamak notamment, sont tombées le 27 octobre 2009. Ce procès dévoile la réalité d'une partie non négligeable du pouvoir non démocratique et illégal exercé par nos élites.

Cette guerre civile aura débuté en 1975, se terminera 27 ans plus tard en 4 avril 2002 et aura fait 500 000 morts. Sa durée s'explique notamment par la fourniture très importante d'armements par certaines grandes puissances, via Falcone et Gaydamak notamment. Parmi ces ventes, on compte un arsenal de morts impressionnants, 420 chars, 150. 000 obus, 12 hélicoptères, six navires de guerre recensés par les enquêteurs, 170 000 mines, antipersonnel, 650.000 détonateurs.

La lutte entre grandes puissances régulièrement derrière les conflits locaux

En 1975, trois mouvements indépendantistes luttent alors pour prendre le pouvoir. Tandis que l'UNITA est soutenu par les puissances occidentales (USA-France), le Zaïre mobutiste et l'Afrique du Sud, le MPLA fait parti des pays luttant contre l'apartheid dans ce dernier pays et est appuyé par le camp opposé (URSS, Cuba, Brésil, Portugal). Cela fait au moins huit sources permanentes d'ingérence, donc de quoi relancer perpétuellement la guerre entre MPLA et UNITA, qui est une lutte absolue pour le pouvoir. Chez Elf, on a partagé les rôles : Alfred Sirven côté UNITA, André Tarallo côté MPLA. Fin 1999, TotalFinaElf et les majors américaines se partageront l'essentiel des énormes gisements de pétrole sous-marin. Depuis en 1975, français et Américains ont, globalement partagé la même stratégie. Pendant quinze ans, avec le régime sud-africain d'apartheid, ils ont nettement soutenu les rebelles de l'UNITA, contre Cuba et l'URSS soutenus par le MPLA. La chute du mur de Berlin (en 1989), vide le conflit de son intérêt stratégique. A cela s'ajoute, la fin de l'apartheid et le boom pétrolier, les français se sont mis alors à armer aussi le gouvernement de Luanda (MPLA), puis à miser sur sa victoire dans l'interminable guerre civile qui déchire le pays (Verschave, 2001, 119).

Paris ne manquait pas de fournir au MPLA des armes coûteuses : des hélicoptères par exemple, livrés en 1985, vite détruits pour la plupart par l'aviation sud-africaine. En 1987, Paris contribue au sauvetage financier de l'UNITA, ce bon client, d'autant que se profile la fourniture d'une couverture radar par Thomson. En 1989, le ministre angolais de la Défense négocie avec l'Aérospatiale l'achat d'hélicoptères et d'artillerie pour un montant de 2 milliards de FF (LDC, 14/10/1985 et 02/09/1987)[1].

Dans le camp opposé, le MPLA, d'inspiration marxiste, a une base étroite, l'élite urbanisée d'une très ancienne colonie. Il obtient très vite le renfort du "camp progressiste" : contingents cubains, argent soviétique, l'ancienne métropole portugaise et les milieux d'affaires brésiliens. (...). Les horreurs vont s'enchaîner, se répondre : civils massacrés, campagnes ravagées et minées, mutilés innombrables, villes assiégées et affamées (...). Bref, une guerre effroyable, payée par l'argent du pétrole offshore et des diamants – parmi les plus beaux du monde. Deux matières premières faciles à écouler, éminemment corruptrices. En 1991 sont signés à Lisbonne les accords dits de Bicesse, qui prévoient la tenue d'élections libres.

En 1992, Eduardo Dos Santos, le successeur de Neto à la tête du MPLA, devance Jonas Savimbi de l'UNITA dans un scrutin présidentiel très serré et contesté. La même année, devant le raz-de-marée électoral du MPLA, Jonas Savimbi reprend les armes et reprend le maquis. Le MPLA lance dans Luanda une chasse à l'homme où périssent deux mille cadres et militants de l'UNITA. En 1994, un nouveau protocole de paix est signé à Lusaka, la capitale zambienne (Verschave, 2001 : 121-122).

Entre 1998 et 1999, Jacques Chirac « tente de parvenir à un équilibre entre ses alliés historiques au sein de l'UNITA et ses intérêts pétroliers à Luanda. « Il décroche pour les groupes Bouygues et Lyonnaise des Eaux une partie du marché d'équipement du gisement sous-marin Girassol, d'un coût total de plus de 10 milliards de francs. Puisqu'il convient de mélanger la guerre, la politique et les affaires, l'ancien responsable des services économiques de l'ambassade de France à Luanda, Alain Pfeiffer, est promu directeur Afrique à Paribas » (LDC, 18/02/1999)[2].

Les inculpés sont les témoins d'un système de gouvernance illégale des élites

Jean-Charles Marchiani est un symbole des pratiques illégales entre l'Etat et les acteurs économiques. Il est natif d'un petit village corse voisin de celui de Charles Pasqua, a été un authentique agent secret. Du moins jusqu'en 1970, où il sera évincé du SDECE (l'ancêtre de la DGSE, Direction générale de la sécurité extérieure). Il est ancien Préfet du Var et ex-député européen du R.P.F et est souvent présenté comme l'« homme à tout faire de la galaxie Pasqua ». Il a été condamné en décembre 2005 par le tribunal à trois ans de prison, « pour avoir perçu des commissions en marge de la vente de chars militaires au Moyen-Orient ». Dans l'affaire Angolagate, il a reçu de Falcone et d'autres des sommes importantes pour faciliter les ventes d'armes à Dos Santos (Lecadre, 2008)[3]. L'ex-préfet Marchiani décora Gaydamak de l'ordre du Mérite. Mais cette décoration visait surtout à redorer l'image de Gaydamak ternie par ses multiples affaires illicites.

« Dans un document saisi chez son assistante, Falcone explique en des termes parfaitement clairs au président angolais qu'«une avance de 450 000 dollars», sur 1,5 millions au total, a été versée à un certain «Robert» (c'est à dire Marchiani). (...) Cet argent devrait être utilisé dans sa totalité pour la campagne des élections européennes [4] » rapporte Nicolas Beau »[5]. L'ancien préfet du Var Jean-Charles Marchiani a été finalement condamné à trois ans de prison, dont 21 mois avec sursis et à 15 mois fermes, pour complicité de trafic d'influence et recel d'abus de biens sociaux (AFP, 27 octobre, 2009)[6].

Jean-Christophe Mitterrand représente le pouvoir des héritiers et des dynasties au pouvoir. Il est le fils du défunt président, il est conseiller à la présidence de la République et Chargé des affaires africaines (1982-1992) et conseiller d'une fondation suisse financée par Elf entre 1992 et 1996. Ex-commercial free-lance en Afrique Noire, il était soupçonné dans l'affaire Angolagate de complicité de commerce illicite d'armes et recel d'abus de biens sociaux. Il aurait reçu 2,6 millions de dollars de Falcone (RFI, 2008)[7] pour « avoir donné des conseils géopolitiques », précise JC Mitterrand. De plus, il aurait « caché au fisc 13 millions de revenus » selon François Xavier Verschave (2001 : 181)[8]. Il a écopé de deux ans de prison avec sursis et 375 000 euros d'amende (AFP, 27 octobre, 2009)[9].

Lorsque, Charles Pasqua fut ministre de l'intérieur, c'est un peu comme si la mafia avait pris le pouvoir en France pendant cette période. Charles Pasqua fut, président du R.P.F. (Rassemblement pour la République Française), président de la région Hauts-de-Seine, ministre de l'Intérieur des gouvernements Chirac (1986-1988) et Balladur (1993-1995). Il a été mis en examen pour «trafic d'influence, recel d'abus de biens sociaux » et « est soupçonné d'avoir perçu 450.000 dollars en 1998 et 1999 de la société Brenco pour favoriser les intérêts du régime de M. Dos Santos au Parlement européen » (Nouvel Observateur, 23 juin 2008)[10].

Finalement en octobre 2009, à l'issu du procès, Charles Pasqua, a été condamné à trois ans de prison dont deux avec sursis et 100 000 euros d'amende pour «trafic d'influence». Le jugement va au-delà des réquisitions, le procureur n'ayant requis que trois ans avec sursis.

Le 29 novembre 1999, « Les enquêteurs perquisitionnent le parti pasquaïen, le RPF et les bureaux du président du Conseil général des Hauts-de-Seine et découvre qu'une résidente gabonaise, Marthe Mondoloni-Tomi, a fait un don de 7,5 millions de francs pour la campagne européenne du RPF de 1999, et s'est portée caution d'un prêt de 4 millions, par une banque monégasque (...). Leurs comptes à Monaco sont l'objet d'une instruction pour « blanchiment » (Beau, 2001)[11], par une justice locale guère réputée pour ses excès de zèle. Elle y a repéré d'importants virements[12], provenant notamment de la banque nationale angolaise (Chichizola, 2001).

Le jeune Pierre Falcone est en cheville avec la Sofremi depuis 1989. Cette dernière est une officine parapublique de vente d'armes et d'équipements et dépendant du ministère français de l'Intérieur. Falcone, le patron de Brenco [...] ayant longtemps joué quasiment officiellement les VPR [agents commerciaux] pour la Sofremi (Johanny, 2000)[13] qui est un organisme parapublic. A travers le statut de Pierre Falcone, on relève une flagrante collusion entre des pouvoirs entre l'exécutif et le pouvoir économique.

Les réseaux économiques et politiques sont souvent nécessaires pour les affaires économiques au plan international. C'est en 1993 que Roland Dumas, alors ministre des Affaires étrangères, avait accordé des facilités à l'homme «de

Dos Santos à Paris pour faciliter les premières opérations de livraisons d'armes et de produits alimentaires à l'Angola par l'équipe Falcone/Gaydamak (plus de 400 millions \$ de contrats) » (Verschave, 2001 : 169).

A travers les inculpés ont observé que la multinationalité des élites économiques les placent au-dessus de lois. Arcady Gaydamak est russe à sa naissance et semble encore plus influent encore que son partenaire Falcone. Il a été décoré de l'Ordre du mérite, français par J-C Marchiani, avant d'être inculpé lui aussi. Le fait d'offrir cette distinction honorifique, symbolise à elle seule la collusion, entre certaines des élites des grands corps de l'Etat et les élites économiques criminelles.

Arcady Gaydamak est en fuite depuis l'année 2000 et un mandat d'arrêt international lancé par la France pèse sur lui. Le fait d'être né en Russie, d'avoir été un ex-colonel du KGB russe, d'être un ancien émigré russe en Israël, naturalisé français en 1975 sur l'intervention de Robert Pandraud (LDC, 09/1999) et donc de disposer quatre passeports (russe, israélien, angolais, canadien) et de la nationalité française (soit 5 pays auxquels il est lié juridiquement), lui facilite les recours pour échapper aux poursuites de la police des frontières. On remarque ainsi, que pour certaines élites économiques, l'identité nationale perd de son sens, ils deviennent dès lors citoyens du monde... des affaires, situés parfois au-dessus des lois nationales, puisqu'ils sévissent au niveau international. Pierre Falcone opère de manière relativement analogue, puisqu'il dispose de la nationalité française et brésilienne et d'un passeport diplomatique angolais en échange des services commerciaux rendus au président de l'Angola Dos Santos.

Créer des sociétés écrans pour blanchir de l'argent dans les paradis fiscaux et judiciaires

En 1985, les Falcone créent à Paris la société Brenco, puis Brenco Trading International Limited, « basée sur l'île de Man » (Lhomme, 04/01/2001)[14] – dont la SARL parisienne devient la filiale, sous le nom de Brenco-France (Tomasovitch, 2000)[15]. Les relations entre Brenco, Falcone, Gaydamak et les marchés publics d'Île de France illustrent l'utilité des paradis fiscaux pour les pratiques illégales. Brenco International et Jean-Claude Méry ont le même avocat, Allain Guilloux. Celui-ci est soupçonné de « blanchiments de fonds entre la France et le Maroc » (Valdiguié, 02/12/2000)[16]. « Guilloux avait monté des structures immobilières sophistiquées avec le duo Falcone-Gaydamak, via des paradis fiscaux. (Verschave, 2001 : 152) qui leur servaient de sociétés écrans. Il semble donc que ce soit les mêmes réseaux, via les mêmes mécanismes qui blanchissaient l'argent public détourné des HLM d'Île de France, de la drogue, du pétrole et des armes. Une partie du racket des marchés publics franciliens était recyclée via la Côte d'Ivoire ou l'Afrique centrale (Verschave, 2001 : 178). Le racket chiraquien des marchés d'Île-de-France, avait un branchement partiel sur les pays pétroliers du golfe de Guinée (LDC, 14/12/2000)[17]. Selon une ordonnance des juges d'instruction Armand Riberolles, Marc Brisset-Foucault et Renaud Van Ruymbeke, 17/07/2001, l'ancien n° 2 de la DGSE Michel Roussin « a été décrit par de nombreux protagonistes du dossier comme ayant joué un rôle central dans la mise en place et le fonctionnement du dispositif de financement des partis politiques, et plus particulièrement du RPR », (Le Monde, 25/07/2001). Michel Roussin est passé du public au privé régulièrement pour servir les intérêts des élites économiques et politiques. Son parcours est instructif et révèle liens entre les milieux des services secrets, de l'Etat et des entreprises transnationales. Michel Roussin, à été ancien n°2 de la DGSE, proche de la GLNF, directeur du cabinet de Jacques Chirac à la mairie de Paris, ministre de la Coopération en 1993, haut responsable du groupe français Bolloré, "Monsieur Afrique" du MEDEF (Foutoyet, 2006)[18].

Les collusions fortes entre les intérêts des industriels de l'armement, l'armée et les services secrets

CS est une firme spéciale, où ont "pantouflé" d'anciens hauts responsables de la DST (l'ancien n° 2 Raymond Nart et son adjoint Jacky Debain) (Verschave, 2001 : 145). C'est-à-dire que des anciens membres des pouvoirs publics continuent leur carrière dans le secteur privé, avec le risque d'une perte de l'indépendance de l'Etat et donc de l'intérêt général.

Le brillant stratège du Secrétariat général de la Défense nationale, le général de division Claude Mouton deviendra en juillet 2000, directeur général de Brenco-France, l'entreprise de l'entrepreneur Pierre Falcone. A Pékin, Brenco est représentée par Thierry Imbot, fils de l'ancien patron de la DGSE et fournit des équipements militaires d'Europe de l'Est au Vietnam et en Birmanie.

« De nombreux anciens des services travaillaient pour Brenco comme Thierry Imbot, qui est décédé le 10 octobre 2000, il s'est officiellement suicidé en se jetant par une fenêtre » (Verschave, 2001 : 137). Grâce à ses « appuis au sein de la DST ou dans des groupes comme Thomson, le Giat ou la Compagnie des Signaux », Falcone est devenu « l'un des plus grands marchands d'armes du monde » (Routier, 28/12/2000)[19].

Le rôle des banques et des intermédiaires mafieux dans l'Angolagate

L'Angola – à travers les contrats de l'entreprise publique Simportex (anciennement Ematec), qui impliquent le sommet de ses structures gouvernementales, financières et militaires – a payé à l'entrepreneur franco-russe Arcadi Gaydamak 135 millions de dollars en plus de ce qu'il devait recevoir pour une livraison de matériel militaire, fin 1996. L'affaire a été bouclée par un ensemble d'institutions bancaires presque toutes européennes (France, Suisse, Allemagne, Autriche...) sous le leadership de la banque Paribas – une des banques que Luanda a utilisées de façon de plus en plus fréquente pour ses transactions et emprunts ces dernières années. La Banque of New York sert aussi beaucoup pour ces transactions (Verschave, 2001 : 129-132)[20]. Deux dirigeants de la Banque Paribas ont été inculpés en France, pour ces transactions illégales durant le procès de l'Angolagate en 2008.

Les enquêteurs pensent que l'entreprise Menatep fut le point d'origine principal de l'argent blanchi. Celle-ci « aurait continué à fonctionner en sous-main en 1998 et transféré des fonds suspects [...] vers des compagnies offshore basées sur des territoires aussi lointains que les îles Vierges » (Rousselot, 31/08/1999)[21]. Alors que Menatep est officiellement en faillite depuis 1998, Ernest Backes a trouvé dans le répertoire 2000 de la société internationale de compensation Clearstream un compte non publié n° 81738 au nom de Menatep, client « non référencé ». Sa partenaire en blanchiment (15 milliards de dollars dans la seule année 1998), la Bank of New York, possède de nombreux comptes non publiés dans la nébuleuse société de compensation financière Clearstream[22].

Une part de ces flux (pétrole, armes, dettes) a pu être brassée entre la Bank of New York et les recettes du pétrole angolais, grâce à la gestion parfaitement occulte du régime de Luanda. Pierre Falcone est constamment en affaires avec Glencore et Paribas – entre lesquels Jean-Didier Maille à fait la navette. La société suisse Glencore et la banque française Paribas (chef de file d'un pool d'une dizaine de banques dont la BNP, Worms, la Banque populaire...) (LDC, 14/12/2000)[23] sont quant à eux, au cœur du système de prêts gagés sur le pétrole futur de l'Angola à des taux extrêmement élevés. Au printemps 2000, Glencore a encore levé 3 milliards de dollars de prêts gagés à l'Angola, avec des banques comme Paribas, la Société générale, la Dresdner Bank Luxembourg, etc. Or, comme Paribas, la Dresdner Bank est l'un des pivots du conseil d'administration de Clearstream (LDC, 8/6/2000)[24].

L'idéologie fasciste fortement présente au sein des élites économiques, politiques et militaires

Étienne Léandri, un grand de la corruption et un proche de Falcone et du clan Pasqua, tandis que Pierre Falcone père est un vieil ami d'Étienne Leandri [24]. Ce dernier a par ailleurs initié au monde des ventes d'armes le fils de Charles Pasqua, Pierre-Philippe. Cet intermédiaire de haut vol, proche de Pierre-Philippe et Charles Pasqua, ainsi que de Jean-Charles Marchiani, était jusqu'à sa mort, en 1995, un personnage central des affaires d'armes et de corruption en France. Collaborateur notoire, doté d'un uniforme de la Gestapo, il s'était enfui en Italie après la guerre. Il y était devenu trafiquant de cigarettes, de fausse monnaie et de drogue, branché sur la filière corse de trafic d'opium. Ami de Jo Renucci et Antoine Guerini, il se lie aussi au chef mafieux Lucky Luciano : il le représente auprès de la CIA, dont il rencontre plusieurs fois le patron, Allen Dulles. L'agence américaine apprécie son anticommunisme. Elle obtient en 1955 l'annulation de sa condamnation à vingt ans de travaux forcés pour collaboration. Étienne Leandri rentre en France, il est avec son compatriote corse Charles Pasqua l'un des cofondateurs du célèbre SAC (Service d'action civique). Léandri, Comme Auchi, il y représente officiellement les intérêts d'Elf, Dumez et Thomson – trois groupes où les commissions dépassent parfois allègrement la centaine de millions de francs (Verschave, 2001 : 135).

Corruption de la justice par le capitalisme illégal (le magistrat Fenech) et validation d'élections truquées par le financement de missions d'observation (Fenech)

Rares sont les affaires illégales concernant les politiques qui font l'objet d'un véritable procès. Alors comment expliquer que l'Angolagate figure parmi ces exceptions. On peut avancer une hypothèse, celle d'une lutte intestine entre différents réseaux à droite. Nicolas Sarkozy a conquis de haute lutte la présidence de la république, contre le réseau Chirac et il s'est lancé en politique, dans le département des Hauts de Seine, sous le parrainage, l'aile de Charles Pasqua, pour ensuite créer son propre réseau. C'est sans doute une des raisons qui explique qu'une fois parvenu au pouvoir en 2008, Nicolas Sarkozy s'échine à déminer le terrain de l'Angolagate. Un autre des raisons qui explique, que Nicolas Sarkozy, cherche à enterrer cette affaire, relève aussi de la défense des intérêts des transnationales françaises. Car dès 2004, les intérêts de Total, bien implantée en Angola, sont directement menacés. « L'Etat angolais allait récupérer les concessions du bloc 3/80 qui arrivent à échéance. Stupeur dans les étages supérieurs de la Tour de la Défense, siège de la compagnie ». C'est donc le bloc 17, très riche en pétrole qui a fait l'objet du chantage (LDC, 11/11/ 2004)[26]. En 2008, en Angola, le président français Sarkozy, était accompagné des dirigeants de Total, Castel, EADS, Bolloré, CMA-CGM, AIR France, Thales, et de la Société générale (La Lettre du continent, n°542, 5 juin 2008).

Gilles-William Goldnadel, l'avocat commun à Nart et Gaydamak a participé à la mission d'observation partie cautionner au Gabon la réélection truquée d'Omar Bongo, fin 1998. Cette mission était conduite par le magistrat Georges Fenech, président l'APM (Association professionnelle des magistrats), orientée politiquement très à droite. Elle était financée par le foccartissime Robert Bourgi. Il a dépêché treize juristes, dont l'avocat élyséo-africain Francis Szpiner et Gilles-William Goldnadel. Durant cette mission fut intercepté à Roissy « un familier des dossiers africains [...], porteur d'une valise contenant une très importante somme en argent liquide. Il avait expliqué que ces fonds provenaient de la "présidence du Gabon" et qu'ils étaient destinés au Club 89» animé par Robert Bourgi (Le Monde, 09/12/1998) [27]. En 1997 déjà, un compte suisse de la société Brenco, du tandem Falcone-Gaydamak, a versé 100 000 francs à la revue Enjeu justice (de l'Association professionnelle des magistrats) que préside Georges Fenech...(Laske, 21/12/2000) [28].

CONCLUSION

On observe donc de nombreux points communs entre les dessous du procès Elf et celui de l'Angolagate. Il y a dans les deux cas un lien fort entre le marché du pétrole et de l'armement, car ce dernier sert aussi à préserver les intérêts pétroliers. Ainsi, à l'exception de Gaydamak (ex-colonel des services secrets russes (KGB), tous les personnages clés suivants ont été aussi membres des services secrets français : Étienne Leandri, Alfred Sirven, Pierre Lethier, Jean-Yves Ollivier. Certains protagonistes clés, tels le général Mouton ou l'agent secret Thierry Imbot passant du service de l'Etat à celui des entreprises privées d'armement. Finalement les intérêts des membres de l'appareil répressif d'Etat (l'armée) et des grandes entreprises convergent, car fondamentalement, elles visent assurer les profits des élites au pouvoir, fussent-ils au détriment des peuples.

Ces élites soutenant de manière plus ou moins directes les opérations, qui servent finalement aussi les intérêts du complexe militaro-industriel et pétrochimique. De même l'Etat français dit républicain et démocrate appui des pratiques qui relèvent de l'impérialisme, à la fois sous des formes légales, mais aussi souvent illicites. C'est d'ailleurs le même type d'acteurs clés, que l'on retrouve dans les différentes affaires liées à la francAfrique et au néocolonialisme des grandes puissances.

<http://www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=16193>

La malnutrition au banquet des puissants ?

Combien d'enfants, dans le monde, sont-ils atteints par la malnutrition ? Aussi étrange que cela puisse paraître, une telle évaluation est difficile à établir. La malnutrition d'un enfant peut en effet être globale, massive, se traduire alors par un manque global de calories journalières. Mais elle est aussi délétère par ses aspects qualitatifs : le manque de vitamines A, qui rend aveugle, d'iode, qui provoque l'arriération mentale, le fer, qui affaiblit les défenses immunitaires et expose à toutes les infections...

La malnutrition agit donc sur les enfants de multiples manières. Ils meurent très rarement de « faim », mais souffrent parfois définitivement de ce que la malnutrition provoque. Chaque année, entre 150 000 et 200 000 enfants perdent la vue faute de vitamine A ; 780 millions d'êtres humains — dont la moitié sont des enfants — sont carencés en iode, alors même que la quantité d'iode nécessaire à une vie entière tient dans une cuillère à café.

Au total, la mort de la moitié des 26 000 enfants de moins de cinq ans qui disparaissent chaque jour est imputable à la malnutrition. Chacune des quatre maladies qui emportent le plus d'enfants : le paludisme, la rougeole, les infections respiratoires et les déshydratations diarrhéiques ne sont mortelles que si elles surviennent sur des organismes affaiblis par des apports alimentaires insuffisants en quantité et en qualité.

Un quart de ces enfants meurent pendant le premier mois de leur vie. Ceci relève en grande partie de l'effondrement de la pratique de l'allaitement maternel, directement imputable à la pression commerciale et publicitaire des grandes multinationales du lait en poudre. Dans un pays aussi pauvre que le Niger, où les femmes ont en moyenne plus de sept enfants au cours de leur vie, l'allaitement maternel est tombé au dessous de 20 %.

Retrouvez la version intégrale de cet article dans Le Monde diplomatique actuellement en kiosques.

<http://www.monde-diplomatique.fr/2009/11/BRISSET/18307>

Demain, l'apocalypse

Inondations, sécheresses, cyclones dévastateurs... Si rien n'est fait, les changements climatiques en cours pourraient, d'ici à quelques décennies, provoquer des cataclysmes d'une violence inouïe. D'où l'importance capitale de la conférence de Copenhague, en décembre.

Bangladesh, en 2099. Tout au long du XXI^e siècle, le niveau de la mer n'a cessé de monter : entre 11 et 88 cm selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Imaginez maintenant qu'un cyclone, phénomène fréquent dans la région, fasse encore monter les eaux... Ou, pis encore, qu'un tsunami d'une force équivalente à celui de 2004 frappe ce pays déshérité où environ 20 % des quelque 200 millions d'habitants, trop pauvres pour migrer, vivent dans des zones inondables à moins de 1 mètre au-dessus du niveau de la mer... En quelques minutes, la moitié du pays serait rayée de la carte. Bilan inévitable: des millions de morts.

À en croire les climatologues, ce scénario catastrophe – dont la gravité n'a rien à envier à celle d'une apocalypse nucléaire – n'est nullement invraisemblable. Il illustre bien la manière dont les changements climatiques en cours aggravent les conséquences des catastrophes naturelles auxquelles les trois quarts des habitants de la planète, qu'ils vivent en bord de mer ou dans une zone de mousson tropicale, sont déjà exposés.

« Il est désormais très probable que des catastrophes liées au climat – inondations, sécheresses ou tempêtes – deviennent plus fréquentes et plus violentes », estime Bekele Geleta, secrétaire général de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC).

« Dans les années 1990, nous avons enregistré une moyenne annuelle de 200 catastrophes naturelles liées au climat. Au cours de la décennie 2000, la moyenne est de 350 », renchérit Maarten van Aalst, un des auteurs du rapport 2009 de l'IFRC. Lequel évalue le coût des dégâts à plus de 181 milliards de dollars pour la seule année 2008. Une goutte d'eau dans l'océan des catastrophes naturelles à venir, si l'on en croit les experts, dont les rapports – tous plus alarmistes les uns que les autres – se multiplient à un rythme effréné: pas moins d'une dizaine depuis un mois. Normal, après tout, à six mois de la Conférence des Nations unies sur le changement climatique, à Copenhague (Danemark), qui a pour but de mettre sur pied la relève du protocole de Kyoto (qui expire en 2012). Des milliers d'économistes, de scientifiques, de diplomates, de lobbies industriels et d'ONG sont sur le pied de guerre. Au centre des discussions: les centaines de milliards de dollars que les pays riches devront déboursier pour financer l'adaptation de l'économie mondiale à des normes de production moins gourmandes en gaz à effet de serre. Qui paiera quoi, à qui, et sous quelle forme? Les négociations Nord-Sud s'annoncent serrées. Un échec de ce grand marchandage coûterait très cher à tout le monde.

Depuis le rapport publié en octobre 2006 par Nicholas Stern, l'ancien vice-président de la Banque mondiale, il est généralement admis que consacrer chaque année entre 1 % et 2 % du PIB mondial suffirait à atténuer efficacement l'impact économique du réchauffement, évalué à plus de 5500 milliards de dollars pour la période 2005-2015. En mars dernier, ce même économiste a revu son estimation à la hausse et juge que son rapport « sous-estimait gravement » les risques liés aux bouleversements climatiques. Catastrophisme? Tel n'est pas l'avis des militants écologistes, bien sûr, mais aussi de l'immense majorité de la communauté scientifique et de quelques personnalités de premier plan comme le Prix Nobel d'économie Joseph Stiglitz.

CLIVAGE NORD-SUD

Même les États-Unis, pourtant non-signataires du protocole de Kyoto, se mettent à sonner le tocsin. Rompant avec l'immobilisme de l'ère Bush, le gouvernement de Barack Obama a, le 16 juin, publié un rapport soulignant les risques de recrudescence des sécheresses et des ouragans dont la première économie mondiale pourrait faire les frais et militant ouvertement – grande première – pour la réduction des émissions de CO₂ dans l'atmosphère. Obama a également présenté au Congrès un projet de loi visant à réduire lesdites émissions de 17 % d'ici à 2020 (par rapport à 2005). Entre démocrates et républicains, la bataille fait rage. Elle pourrait durer jusqu'en 2010.

Obama entend donner des gages de bonne volonté à l'Inde, à la Chine et au Brésil, qui, préalablement à tout effort de leur part, exigent que les pays riches s'engagent à réduire leurs émissions de gaz carbonique. Ce clivage Nord-Sud s'est encore aggravé lors d'une récente session de négociations préalables à la conférence de Copenhague (Bonn, 2-12 juin). Échaudés par l'échec des négociations de Doha, les pays émergents attendent de sérieuses garanties avant d'accepter d'entraver leur développement « classique » au profit d'une économie verte dont les premiers bénéficiaires seraient les pays occidentaux.

Mais si le principe « pollueur payeur » relève d'une saine morale (les pays pauvres ne sont pas responsables du réchauffement), il est à double tranchant. D'abord parce que les pays du Sud « paient » le plus lourd tribut humain au réchauffement climatique. Selon une étude publiée le 29 mai par le Forum humanitaire mondial, que préside Kofi

Annan, l'ancien secrétaire général de l'ONU, le changement climatique serait déjà responsable de plus de 300000 morts par an – un véritable tsunami silencieux. Mais ce n'est pas tout.

Le nombre des « éco-réfugiés » – non protégés par la Convention de Genève sur les droits des réfugiés – devrait exploser à l'horizon 2050, passant, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), de 25-50 millions aujourd'hui à plus de 200 millions. Voire 700 millions, selon les prévisions les plus pessimistes. Quelles sont les populations les plus vulnérables? Le rapport publié le 10 juin par l'ONG Care dresse la carte des régions où l'adaptation au changement climatique sera le plus difficile (voir ci-dessus).

Premières régions touchées, les deltas des grands fleuves – Gange, Mékong et Nil en tête –, victimes désignées de l'élévation du niveau des mers et des inondations saisonnières. À quoi il convient d'ajouter, dans le cas du Nil, la désertification. Plus du quart des 40 millions d'Égyptiens vivant dans le delta du Nil habitent dans des zones risquant d'être englouties, dès 2050, sous 1 ou 2 mètres d'eau. Le delta serait ainsi privé d'un tiers de ses 1,5 million d'hectares de terres cultivées. D'où de gravissimes problèmes de subsistance pour une population piégée entre la montée des eaux, d'un côté, et la désertification de l'arrière-pays, de l'autre.

L'Afrique de l'Ouest ne sera pas épargnée. Le phénomène d'érosion touche déjà 65 % de ses terres cultivables. Les sécheresses dramatiques pourraient se multiplier. Alors que 300 millions d'Africains ont toujours les plus grandes difficultés pour s'approvisionner en eau, les pénuries hydriques devraient s'accroître de 30 % en 2050.

DISPARITION INÉLUCTABLE

Autre région touchée de plein fouet : l'Amérique centrale, où les précipitations pourraient diminuer de 50 % d'ici au milieu du siècle, tandis que la fréquence et la puissance des cyclones seraient fortement accentuées en raison d'une élévation de la température de la mer. Enfin, il y a ces petites îles du Pacifique sud et de l'océan Indien vouées à un inéluctable engloutissement : Tuvalu, Maldives, Salomon, Fidji... « La question n'est pas de savoir si nous allons être submergés, mais quand », affirmait déjà, en 2001, un homme politique local. Dans l'archipel de Tuvalu, l'exode a d'ailleurs déjà commencé, en accord avec la Nouvelle-Zélande.

Or les réfugiés climatiques sont comme les vents: ils ne respectent pas les frontières. Un accroissement des flux de migrants pourrait déstabiliser les États les plus fragiles, susciter des problèmes économiques et des tensions sociales. Pays du Sud et du Nord sont, de ce point de vue, logés à la même enseigne. À ceci près que les seconds portent la responsabilité du réchauffement climatique. Vont-ils enfin renoncer, sous la pression de leurs opinions, à l'arrogance dont ils ont fait montre durant le cycle des négociations de Doha? C'est tout l'enjeu du grand marchandage écologique en cours.

Auteur : Pierre-François Naudé, Jeune Afrique - 09/07/2009

Source : <http://www.jeuneafrique.com/>